FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version 4.12 Date de révision 02/26/2015 Date d'impression 03/24/2018

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : Triéthylamine

Code Produit : T0886

Marque : Sigma-Aldrich

Usage du produit : Pour des fins de recherche en laboratoire.

Fournisseur : Sigma-Aldrich Canada Co. Fabricant : Sigma-Aldrich Corporation

2149 Winston Park Drive 3050 Spruce St.

OAKVILLE ON L6H 6J8 St. Louis, Missouri 63103

USA

CANADA

Téléphone : +1 9058299500 Fax : +1 9058299292

Numéro d'Appel d'Urgence

(Pour le fournisseur et le

fabricant)

Renseignements sur la : Sigma-Aldrich Corporation

preparation Product Safety - Americas Region

1-800-521-8956

+1-703-527-3887 (CHEMTREC)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Organes cibles

Système nerveux central, Foie, Reins, Coeur

WHMIS Classification

B2 Liquide inflammable

D1B Matière toxique qui provoque des effets toxiques

immédiats et graves

E Matière corrosive

Liquide inflammable

Toxique par absorption par la peau

Toxique par inhalation.

Irritant modéré pour le système respiratoire

Corrosif pour les métaux Corrosif pour la peau

Corrosif(ve)

Classification SGH

Liquides inflammables (Catégorie 2)

Toxicité aiguë, Oral(e) (Catégorie 4)

Toxicité aiguë, Inhalation (Catégorie 3) Toxicité aiguë, Dermale (Catégorie 3)

Corrosion cutanée/irritation cutanée (Sous-catégorie 1A) Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 1)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Catégorie 3), Système respiratoire

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 2)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme

Mention d'avertissement Danger

Sigma-Aldrich - T0886 Page 1 of 9

Mention de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 + H331 Toxique par contact cutané ou par inhalation.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H314

Peut irriter les voies respiratoires. H335

Toxique pour les organismes aquatiques. H401

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise en terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage/antidéflagrant.

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. P242

P243 Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques.

Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. P261

Se laver la peau soigneusement après manipulation. P264 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P270 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de

protection des yeux/ du visage.

P301 + P312 + P330 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de

malaise. Rincer la bouche.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous

les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une P304 + P340 + P310

position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin.

P305 + P351 + P338 + EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un

CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P361 + P364 P370 + P378

En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-

alcool pour l'extinction.

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

HMIS Classification

P310

Danger pour la santé: 3 Inflammabilité: 3 Dangers physiques: 0

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Peut être nocif par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des

muqueuses et des voies respiratoires supérieures.

Peau Toxique en cas d'absorption à travers la peau. Provoque des brûlures de la peau.

Provoque des brûlures aux yeux. Provoque des brûlures graves des yeux. Yeux

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures. Ingestion

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Synonymes : TEA

Formule $: C_6H_{15}N$ Poids moléculaire : 101.19 g/mol

Sigma-Aldrich - T0886 Page 2 of 9

NoCAS	NoCE	NoIndex	Concentration
Triethylamine			
121-44-8	204-469-4	612-004-00-5	<=100%

4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.

En cas d'ingestion

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Condition d'inflammabilité

Inflammable en présence d'une source d'allumage si la température est plus haute que le point d'éclair. Tenir à l'écart de la chaleur/étincelles/feu/surface chaude. Défense de fumer.

Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Produits de combustion dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx)

Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique

Donnée non disponible

Donnée d'explosivité -sensibilité à une décharge statique

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Porter une protection respiratoire. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un aspirateur antistatique ou d'une brosse humide et le placer dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales (voir chapitre 13).

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Sigma-Aldrich - T0886 Page 3 of 9

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Conditions de stockage sures

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Triethylamine 121-44-8 VEMP 5 ppm 20.5 mg/m3 Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air				1			
Peau (percutanée) VEMP 5.000000 ppm Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air	Composants	NoCAS	Valeur				
VEMP 20.500000 mg/m3 Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air Peau (percutanée) TWA 1.00000 ppm Canada. LEP Colombie Britannique Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée. STEL 3.000000 ppm Canada. LEP Colombie Britannique Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée. TWAEV 1.000000 ppm Canada. Ontario OELs STEV 3.000000 ppm Canada. Ontario OELs TWA 1.000000 ppm Canada. Ontario OELs TWA 1.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm 12.000000 ppm 12.000000 ppm 13.000000 ppm 14.1000000 ppm 14.1000000 ppm 14.1000000 ppm 15.1000000 ppm 16.5000000 ppm 16.500000 ppm 17.000000 ppm 17.000000 ppm 18.000000 ppm 19.000000 ppm 19.0000000 ppm 19.000000 ppm 19.000000 ppm 19.0000000 ppm 19.0000000 ppm 19.0000000 ppm 19.000000000000000000000000000000000000	Triethylamine	121-44-8	VEMP		travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition		
Peau (percutanée) TWA 1.00000 ppm Canada. LEP Colombie Britannique Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée. STEL 3.00000 ppm Canada. LEP Colombie Britannique Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée. STEL 3.000000 ppm Canada. LEP Colombie Britannique Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée. TWAEV 1.000000 ppm Canada. Ontario OELs STEV 3.000000 ppm Canada. Ontario OELs TWA 1.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) mg/m3 La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) stravail (tableau 2 : VLE) 2.0000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et la sécurité du travail, (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et la sécurité du travail, (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et la sécurité du travail, (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et la sécurité du travail (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et la sécurité du travail (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et la sécurité du travail (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et la sécurité du travail (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et la sécurité du travail (tableau 2 : VLE)	Remarques	Peau (percutanée)					
TWA 1.00000 ppm Canada. LEP Colombie Britannique Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée. STEL 3.000000 ppm Canada. LEP Colombie Britannique Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée. TWAEV 1.000000 ppm Canada. Ontario OELs STEV 3.000000 ppm Canada. Ontario OELs TWA 1.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) Peau intacte VECD 15.000000 ppm G1.5000000 ppm G1.5000000000000000000000000000000000000			VEMP	20.500000	travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition		
Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée. STEL 3.00000 ppm Canada. LEP Colombie Britannique Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée. TWAEV 1.000000 ppm Canada. Ontario OELs STEV 3.000000 ppm Canada. Ontario OELs TWA 1.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) mg/m3 La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) STEL 3.000000 ppm Canada. Alberta, Code de santé et la sécurité au travail (tableau 2 : VLE) WECD 15.000000 ppm G1.500000 ppm G1.5000000 ppm G1.500000 ppm G1.5000000 ppm G1.50000000 ppm G1.5000000 ppm G1.5000000 ppm G1.5000000 ppm G1.50000000 ppm G1.50000000 ppm G1.500000000 ppm G1.50000000 ppm G1.500000000 ppm G1.5000000000000000000000000000000000000		Peau (percutanée)					
STEL 3.000000 ppm Canada. LEP Colombie Britannique			TWA	1.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique		
Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée. TWAEV 1.000000 ppm Canada. Ontario OELs STEV 3.000000 ppm Canada. Ontario OELs TWA 1.000000 ppm 4.100000 ppm 4.100000 ppm 4.100000 pmg/m3 La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte STEL 3.000000 ppm 12.000000 pmg/m3 La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte STEL 3.000000 ppm 12.000000 pmg/m3 La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte VECD 15.000000 ppm 61.500000 ppm 61.5000000 ppm 61.500000 ppm 61.5000000 ppm 61.500000 ppm 61.5000000 ppm 61.5000000000000000000000000000000000000		Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.					
TWAEV 1.000000 ppm Canada. Ontario OELs TWA 1.000000 ppm Canada. Ontario OELs TWA 1.000000 ppm 4.100000 mg/m3 La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte STEL 3.000000 ppm 12.000000 mg/m3 La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte STEL 3.000000 ppm 12.000000 mg/m3 La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte VECD 15.000000 ppm 61.500000 ppm 61.500000 mg/m3 Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air VECD 15 ppm 61.5 mg/m3 Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air			STEL	3.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique		
STEV 3.000000 ppm Canada. Ontario OELs TWA 1.000000 ppm 4.100000 travail (tableau 2 : VLE) La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte STEL 3.000000 ppm 12.000000 mg/m3 La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte STEL 3.000000 ppm 12.000000 mg/m3 La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte VECD 15.000000 ppm 61.500000 mg/m3 Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air Peau (percutanée) VECD 15 ppm 61.5 mg/m3 Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air		Contribue de façon importante à l'exposition globale par la voie cutanée.					
TWA 1.000000 ppm 4.100000 mg/m3 La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte STEL 3.000000 ppm 12.000000 mg/m3 La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte STEL 3.000000 ppm 12.000000 mg/m3 La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte VECD 15.000000 ppm 61.500000 mg/m3 Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air Peau (percutanée) VECD 15 ppm 61.5 mg/m3 Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air			TWAEV	1.000000 ppm	Canada. Ontario OELs		
4.100000 travail (tableau 2 : VLE) La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte STEL 3.000000 ppm 12.000000 mg/m3 La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte VECD 15.000000 ppm 61.500000 ppm 61.500000 mg/m3 Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air Peau (percutanée) VECD 15 ppm 61.5 mg/m3 Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air			STEV	3.000000 ppm	Canada. Ontario OELs		
La substance peut être facilement absorbée à travers la peau intacte STEL 3.000000 ppm 12.000000 mg/m3 Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)			TWA	4.100000			
12.000000 travail (tableau 2 : VLE)		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
VECD 15.000000 ppm 61.500000 mg/m3 Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air Peau (percutanée) VECD 15 ppm 61.5 mg/m3 Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air			STEL	12.000000			
Peau (percutanée) VECD 15 ppm 61.5 mg/m3 Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air							
VECD 15 ppm Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air			VECD	61.500000	travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition		
61.5 mg/m3 travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air		Peau (percutanée)					
Peau (percutanée)			VECD		travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition		
		Peau (percutanée)					

Sigma-Aldrich - T0886 Page 4 of 9

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile épaisseur minimum: 0.4 mm délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, Taille M)

Contact par éclaboussures Matériel: Caoutchouc nitrile épaisseur minimum: 0.2 mm délai de rupture: 49 min

Matériel testé :Dermatril® P (KCL 743 / Aldrich Z677388, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de,

Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scenario d'utilisation.

Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale. Ecran de protection (20 cm minimum). Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

Protection de la peau et du corps

Combinaison complète de protection contre les produits chimiques, Tenue de protection antistatique ignifuge., Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Mesures d'hygiène

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation méchanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme liquide, clair Couleur incolore

Données de sécurité

pH 12.7 à 100 g/l à 15 °C (59 °F)

Point de fusion/point

de congélation

Point/intervalle de fusion: -115 °C (-175 °F)

Point d'ébullition 88.8 °C (191.8 °F)

Point d'éclair -14.99 °C (5.02 °F) - coupelle fermée

Sigma-Aldrich - T0886 Page 5 of 9

Température

312 °C (594 °F)

d'inflammation

Température d'auto-

inflammabilité

> 215 °C (> 419 °F)

Limite d'explosivité,

inférieure

1.2 %(V)

Limite d'explosivité,

supérieure

8 %(V)

Pression de vapeur 68.99 hF

68.99 hPa (51.75 mmHg) à 20 °C (68 °F) 85.06 hPa (63.80 mmHg) à 30 °C (86 °F)

Densité Donnée non disponible Hydrosolubilité 112 g/l à 20 °C (68 °F)

Coefficient de

log Pow: 1.15

partage: noctanol/eau

Densité de vapeur

3.49

relative

Seuil olfactif

- (Air = 1.0)

Odeur

type amine

Taux d'évaporation

Donnée non disponible Donnée non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières à éviter

Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NOx) Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Oral(e) DL50

DL50 Oral(e) - Rat - 730 mg/kg

Inhalation CL50

CL50 Inhalation - Rat - 4 h - 7.1 mg/l

Dermale DL50

DL50 Dermale - Lapin - 580 mg/kg

Autres informations sur la toxicité aiguë

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peau - Lapin - Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus. - OCDE ligne directrice 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Yeux - Lapin - Risque de lésions oculaires graves. - OCDE ligne directrice 405

Sigma-Aldrich - T0886 Page 6 of 9

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

test in vivo - Cochon d'Inde - N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

IARC:

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Tératogénicité

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)

Inhalation - Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Peut être nocif par inhalation. Le produit est extrêmement destructeur pour le tissu des

muqueuses et des voies respiratoires supérieures.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures.

Peau Toxique en cas d'absorption à travers la peau. Provoque des brûlures de la peau.

Yeux Provoque des brûlures aux yeux. Provoque des brûlures graves des yeux.

Signes et Symptomes d'une Exposition

Le produit est extrêmement destructeur des tissus des muqueuses, des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., spasme, inflammation et oedème du larynx, spasme, inflammation et oedème des bronches, congestion pulmonaire, œdème pulmonaire, sensation de brûlure, Toux, asthmatiforme, laryngite, Insuffisance respiratoire, Migraine, Nausée, Vomissements

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Effets synergiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

RTECS: YE0175000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité pour les

CL50 - Oryzias latipes (Killifish rouge-orange) - 24 mg/l - 96 h

poissons

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres

CL50 - Daphnia dubia (Daphnie) - 17 mg/l - 48 h

invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les

NOEC - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - 1.1 mg/l - 72 h

algues

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - 8 mg/l - 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Sigma-Aldrich - T0886 Page 7 of 9 Toxicité pour les

CL50 - Bactérie - 95 mg/l - 17 h

bactéries

Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité aérobique

Résultat: 80 % - Facilement biodégradable. Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Cyprinus carpio (Carpe) - 42 d

Facteur de bioconcentration (FBC): < 0.5 Méthode: OCDE ligne directrice 305C

Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Évaluation PBT et vPvB

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit

Brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombusion et d'épuration mais faire très attention en allumant puisque ce produit est hautement inflammable. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

Emballages contaminés

Eliminer comme produit non utilisé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT (US)

Numéro ONU: 1296 Classe: 3 (8) Groupe d'emballage: II

Nom d'expédition des Nations unies: Triethylamine

Quantité à reporter (RQ): 5000 lbs

Polluant marin: No

Poison Inhalation Hazard: Non

IMDG

Numéro ONU: 1296 Classe: 3 (8) Groupe d'emballage: II EMS-No: F-E, S-C

Nom d'expédition des Nations unies: TRIETHYLAMINE

Polluant marin: No

IATA

Numéro ONU: 1296 Classe: 3 (8) Groupe d'emballage: II

Nom d'expédition des Nations unies: Triethylamine

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

WHMIS Classification

B2 Liquide inflammable Liquide inflammable

D1B Matière toxique qui provoque des effets toxiques Toxique par absorption par la peau

immédiats et graves

Sigma-Aldrich - T0886 Page 8 of 9

E Matière corrosive

Toxique par inhalation.
Irritant modéré pour le système respiratoire
Corrosif pour les métaux
Corrosif pour la peau
Corrosif(ve)

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. AUTRES INFORMATIONS

Codes H et Phrases R mentionnées dans la Section 3

Information supplémentaire

Copyright 2015 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement. Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.

Sigma-Aldrich - T0886 Page 9 of 9